

Journal des traducteurs Translators' Journal

Il y a compromis et compromis

Félix de Grand'Combe

Volume 6, numéro 4, 4e trimestre 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061701ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061701ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Grand'Combe, F. (1961). Il y a compromis et compromis. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 6(4), 141–141. <https://doi.org/10.7202/1061701ar>

¶ En marge du mot MARGINAL.

Marginal sous la plume des économistes de langue anglaise prend parfois un sens qui pourrait facilement échapper au traducteur inattentif.

"The word 'marginal' is used by the economist to mean 'extra'; thus, marginal cost is later defined as extra cost of producing an extra unit of product, marginal utility as extra utility, marginal revenue as extra revenue, etc."⁽¹⁾; ce que Gaël Fain a rendu ainsi : "L'économiste emploie le terme 'marginal' au sens 'd'additionnel'; par exemple,..."⁽²⁾

Dans son sens le plus usuel, L. Malassis rend "marginal" par le qualificatif *critique* dans le passage suivant : "Économistes et sociologues devraient aussi s'attacher à définir les zones critiques caractérisées par de faibles revenus par tête..."⁽³⁾

Leroy POULIN



¶ Il y a compromis et compromis :

Dans vos dictionnaires, vous cherchez les mots : « compromis » et « compromise » et pour tous deux vous trouvez une définition identique. Vous soupirez d'aise : « Enfin » dites vous, « voici deux mots, l'un français et l'autre anglais, qui s'écrivent de la même façon et qui ne sont pas des faux-amis ! »

C'est vrai : ils paraissent avoir le même sens et s'emploient dans les mêmes circonstances. Peut-on cependant dire qu'ils ont exactement le même sens ? Pour le déterminer, cherchons ce qu'il représentent dans l'esprit de ceux qui les emploient.

Pour un Anglais, *a compromise*, c'est une solution dont il prend l'initiative par égard pour cette personnalité réelle et bien vivante : *the other fellow*, dont il respecte le point de vue. Cette concession spontanée représente une manifestation de l'art appliqué qu'il considère le plus utile, l'art de vivre en société, dont son sens civique est la plus précieuse expression. Au fond de lui-même, il est quelque peu fier d'avoir découvert et proposé ce compromis.

Pour un Français, un compromis est une solution bâtarde à laquelle il se résigne contraint par la force majeure de la conjoncture, à laquelle il regrette de sacrifier un principe en faveur de cette entité abstraite et nébuleuse qu'on nomme *autrui*. Au fond de lui-même, il est quelque peu honteux d'avoir accepté ce compromis.

Cette différence d'attitude s'explique naturellement par les caractéristiques psychologiques des deux peuples et aussi parce que, en français le participe passé « compromis » a un sens péjoratif qui rejaillit sur le substantif. Exemple : « il a été compromis dans cette affaire ».

† Félix de GRAND'COMBE

¶ Une perle :

Dans *Femina Illustration* d'octobre 1956, page 51, je lis un article où, parlant de J. H. Grégoire, champion de France, l'auteur dit : « tennisman, rugbyman, saut-en-longueurman ».

J'imagine que « tennisman » est la traduction en français (?) de l'expression anglaise *tennis-player*, et « rugbyman » la traduction en français (?) de *rugby-player* ? Quant à « saut-en-longueurman », c'est une vraie perle et je regrette vivement de ne pouvoir révéler le nom de l'huître qui la secrète.

† Félix de GRAND'COMBE

(1) *Economics*, Samuelson, Paul A., Fourth Edition, p. 215.

(2) *L'Économique*, Samuelson, Paul A., traduction de Gaël Fain, T. I., p. 142.

(3) "Économie rurale", Bulletin de la Société française d'économie rurale, janvier-mars 1961, p. 6.